

CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION QUÉBEC

PATINAGE CANADA 2020

AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

DATE 19 au 22 septembre, 2019

LIEU Aréna Marc-Simoneau

.....
HÔTE : CPA Beauport

SANCTIONNÉS PAR PATINAGE CANADA
P-19-003

AVIS IMPORTANT

Veillez prendre note que l'inscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Les frais d'inscriptions peuvent être payés en ligne ou par chèque / mandat-poste SEULEMENT et doivent être reçus au bureau de Patinage Québec avant le 15 août 2019, 16h. (HAE (UTC 04-00))

Révisé – 2019-08-20



TABLE DES MATIÈRES

BUT DES CHAMPIONNATS DE SECTION	3
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
PERSONNES-RESSOURCES DU COMITÉ ORGANISATEUR LOCAL	3
PATINOIRES.....	3
INSCRIPTION DES CONCURRENTS.....	4
DROITS D'INSCRIPTION	4
CONTENU DE PROGRAMME	4
ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS.....	5
RESTRICTIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION.....	6
EXIGENCES EN MATIÈRE DE TESTS ET D'ÂGE POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS	6
CHOIX DES CONCURRENTS DU DÉFI DE PATINAGE CANADA	6
CHOIX DES CONCURRENTS DES CHAMPIONNATS DE SECTION DE PATINAGE CANADA.....	7
CHOIX DES CONCURRENTS DES CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION QUÉBEC DE PATINAGE CANADA	7
PRÉCISIONS CONCERNANT LES ÉPREUVES	8
HORAIRE DE LA COMPÉTITION	9
INSCRIPTION	9
ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS.....	9
MUSIQUE	10
PRIX.....	10
HÉBERGEMENT	11
ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ	11
AUTRES RENSEIGNEMENTS	11
VIDÉO.....	11

BUT DES CHAMPIONNATS DE SECTION

Les Championnats de section, permettent de repérer les meilleurs patineurs de chaque Section qui avanceront à la prochaine ronde de compétitions de qualification menant en fin de compte aux Championnats canadiens de patinage artistique.

La planification et l'exécution de chaque championnat de section sont déléguées à la section ou à son comité organisationnel avec le soutien de Patinage Canada à l'échelle nationale, et l'événement est sous la supervision technique d'un représentant technique désigné par la section.

En vertu des règlements de Patinage Canada, tous les Championnats de section doivent être terminés au plus tard 7 jours avant le début des Défis de Patinage Canada de l'année de patinage en cours.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Championnats de la Sous-section Québec de Patinage Canada 2020 se dérouleront conformément aux [Règlements de compétitions de Patinage Canada](#).

Les règlements qui régissent les Championnats de section s'appliquent aussi à toute ronde éliminatoire de sous-section ou de section, à moins d'indication contraire dans le présent avis de tenue de compétition.

S'il y a moins de concurrents qui sont inscrits à un championnat de section que selon le quota alloué pour chaque section, la section peut annuler la compétition et approuver l'inscription des concurrents en question à la compétition Défi de Patinage Canada dans la même catégorie (le cas échéant).

PERSONNES-RESSOURCES DU COMITÉ ORGANISATEUR LOCAL

Gestionnaire de la compétition :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

Marie-Josée Tessier

514 252-3073 poste 3597

mjtessier@patinage.qc.ca

www.patinage.qc.ca

Présidente du comité organisateur :

Représentant technique :

Spécialiste de données en chef :

Spécialiste de données informatiques :

Nadia Larivière

Dany Dégarie

Hélène D'Amour

René Perron

PATINOIRES

Nom de la patinoire	Dimension de la surface des glaces :
Aréna Marc-Simoneau 3500, rue Cambronne Beauport (Québec) G1E 7H2	85 x 200 pieds (Glace #1) 85 x 200 pieds (Glace #2)

INSCRIPTION DES CONCURRENTS

Les inscriptions doivent être faites en ligne via le site www.amilia.com/fpaq. Toutes les inscriptions et les paiements doivent être reçus au plus tard le **jeudi 15 août 2019 à 16 h**.

La section doit vérifier l'admissibilité de tous les concurrents, en consultation avec le bureau national de Patinage Canada.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription n'incluent pas les frais administratifs (3.75%) et les taxes.

Simple	Pré-Novice à Senior Dames	Du 15 août 16h01 au 22 août 16h
Programmes combinés (court et libre)	235 \$	335 \$

Les droits d'inscription doivent être payés en ligne ou par chèque. Aucun chèque postdaté après le **15 août 2019** ne sera accepté. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Patinage Québec et postés à l'adresse suivante :

Patinage Québec

Coordonnatrice aux compétitions
4545, av. Pierre-de Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Aucun remboursement ne sera autorisé après la date limite d'inscription.

Il est de la responsabilité des patineurs de s'assurer qu'ils sont éligibles dans la catégorie où ils s'inscrivent.

Pour les remboursements effectués avant la date limite, Patinage Québec déduira du remboursement des frais d'administration de 5 % ainsi que les frais relatifs à l'inscription en ligne.

Aucun changement de groupe ou catégorie ne sera fait suite à la publication sur notre site Internet.

L'inscription des patineurs, des officiels et des entraîneurs commencera une heure avant le début des événements. L'inscription se fait sur chaque site de compétition.

CONTENU DE PROGRAMME

Tous les participants doivent compléter le formulaire en ligne de contenu de programme avant le **lundi, 9 septembre 2019**.

Une facture au montant de 10 \$ pour chaque formulaire de contenu de programme manquant (Prog. Court et Prog. Libre) **au 9 septembre 2019**, sera transmise par Patinage Québec. Les patineurs devront effectuer le paiement avant leur accréditation à la compétition.

- [Simple](#)

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes les épreuves.

ADMISSIBILITÉ AUX COMPÉTITIONS

Les participants aux épreuves des Championnats canadiens et aux épreuves de qualification des Championnats canadiens doivent satisfaire aux critères suivants :

- (1) Pour toutes les catégories, les concurrents doivent être des adhérents en règle de [Patinage Canada](#).
- (2) **CITOYENNETÉ CANADIENNE** : être citoyen canadien selon la Loi de 1985 sur la citoyenneté ou, si sujet étranger, avoir un statut de résident permanent et résider au Canada depuis au moins un an avant la date de la tenue des Championnats auxquels ils désirent participer. Si le participant est d'âge légal, il doit signer, en toute bonne foi, son intention de devenir citoyen canadien. Si le participant n'est pas canadien et qu'il est mineur, lui-même et ses parents (ou les tuteurs si les deux parents sont décédés) doivent signer, sous serment, auprès du chef de la direction générale de Patinage Canada, une déclaration indiquant son intention de devenir citoyen dès que ce sera légalement possible.

DEMANDE POUR LES CITOYENS ÉTRANGERS

- (3) **CODE DE DÉONTOLOGIES** : [Voir le code déontologie de Patinage Canada](#).

TIRAGES AU SORT

Sous-groupes d'un groupe d'échauffement

L'ordre de patinage des deux derniers groupes d'échauffement sera tiré au sort pour les répartir en quatre sous-groupes (deux sous-groupes par groupe d'échauffement). Si le nombre de concurrents ne peut être divisé également, le deuxième sous-groupe à patiner contiendra un concurrent de plus que le premier sous-groupe. Les concurrents obtenant des classements plus élevés seront placés dans le dernier sous-groupe d'un groupe d'échauffement. Dans chaque sous-groupe, un tirage au sort aura lieu pour déterminer l'ordre de départ.

Tous les concurrents classés dans des groupes d'échauffement supplémentaires seront tirés au sort.

CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION

- (1) EXIGENCES EN MATIÈRE DE TESTS :** Les concurrents qui désirent participer aux Championnats doivent avoir réussi les tests énumérés aux [Règlements du programme de compétition de Patinage Canada](#) avant le 15 août 2019. Un patineur qui a réussi un test ou une partie d'un test supérieur peut aussi être considéré comme admissible à condition de satisfaire aux exigences minimales de test.
- (2) EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE :** Les concurrents qui désirent participer aux Championnats doivent satisfaire aux exigences en matière d'âge stipulées dans les [Règlements de compétition de Patinage Canada](#) pour chaque discipline.
- (3) PARTICIPATION AUX ÉPREUVES DE PATINAGE EN SIMPLE AUX CHAMPIONNATS DE SECTION :** Un concurrent ne peut participer qu'aux épreuves de patinage en simple des Championnats de la section dont son [club/école](#) d'appartenance est membre.

RESTRICTIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION

Veillez consulter [INSCRIPTION](#)

EXIGENCES EN MATIÈRE DE TESTS ET D'ÂGE POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS

ÉPREUVES EN SIMPLE CHEZ LES DAMES

- (a) Senior**
 - (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
 - (ii) **ÂGE:** Aucune limite
- (b) Junior**
 - (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
 - (ii) **ÂGE :** Être âgée de moins de 19 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (c) Novice**
 - (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet Or de style libre.
 - (ii) **ÂGE :** Être âgée de moins de 17 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition
- (d) Pré-Novice**
 - (i) **TEST :** Avoir réussi le test complet STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.
 - (ii) **ÂGE :** Être âgée de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

CHOIX DES CONCURRENTS DU [DÉFI DE PATINAGE CANADA](#)

CHOIX DES CONCURRENTS DES CHAMPIONNATS DE SECTION DE PATINAGE CANADA

CHOIX DES CONCURRENTS DES CHAMPIONNATS DE SOUS-SECTION QUÉBEC DE PATINAGE CANADA

Le choix des concurrents des Championnats de Sous-Section Québec de Patinage Canada qui avanceront aux Championnats « A » de la Section Québec de Patinage Canada 2020 se fait comme suit :

(a) PATINEUSES PRÉ-NOVICE DAMES

Les **96 meilleurs pointages techniques** combinés des programmes court et libre se qualifieront pour les Championnats « A » de section Québec 2020. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineuses. La liste sera disponible une heure trente après la fin des compétitions Pré-Novice Dames.

(b) PATINEUSES NOVICE DAMES

Les **40 meilleurs pointages techniques** combinés des programmes court et libre se qualifieront pour les Championnats « A » de section Québec 2020. En cas d'égalité, le pointage total sera utilisé pour départager les patineuses. La liste sera disponible une heure trente après la fin des compétitions Novice Dames.

(c) PATINEUSES JUNIOR DAMES

Pour les Junior Dames, les **24 premières patineuses** se qualifieront pour les Championnats « A » de section Québec 2020.

(d) PATINEUSES SENIOR DAMES

Pour les Senior Dames, les **24 premières patineuses** se qualifieront pour les Championnats « A » de section Québec 2020.

(e) EXEMPTIONS DES CONCURRENTES AUX COMPÉTITIONS DE SOUS-SECTION

Les concurrents qui s'inscrivent à une épreuve de compétition de sous-section pertinente et qui, durant la même saison de compétition, ont été sélectionnés par Patinage Canada ou, dans le cas d'un Grand Prix senior, par le groupe de sélection du Grand Prix de l'ISU (ou par Patinage Canada dans le cas d'inscriptions canadiennes aux Internationaux Patinage Canada) pour participer à un Grand Prix junior, un Grand Prix senior ou à un événement international senior auront droit à une exemption automatique pour passer directement à la compétition Championnats A de section pour chaque épreuve de la discipline pour laquelle un tel concurrent était inscrit à une telle compétition de section.

Les concurrents qui s'inscrivent aux épreuves seniors des compétitions de sous-section pertinentes et (i) qui ont été sélectionnés par le groupe de sélection du Grand Prix de l'ISU (ou par Patinage Canada dans le cas d'inscriptions canadiennes aux Internationaux Patinage Canada) pour participer à un Grand Prix senior ou (ii) qui se sont qualifiés pour la finale du Grand Prix junior auront droit à une exemption automatique pour passer directement aux Championnats A de section Québec de la même épreuve de la discipline, au cours de la même saison de compétition.

TABLEAU RÉCAPITULATIF :

	Pré-Novice	Novice	Junior	Senior
Sous-Section 2020 (a, b, c et d)	96	40	24	24
Exemption Patinage Canada (e)	À venir	À Venir	À venir	À venir
Championnats de section	96 + (e)	40 + (e)	24 + (e)	24 + (e)

(f) **REMPLAÇANTES**

Aucune remplaçante ne sera nommée.

PRÉCISIONS CONCERNANT LES ÉPREUVES – CHAMPIONNATS DE LA SOUS-SECTION QUÉBEC DE Patinage Canada

ÉPREUVES EN SIMPLE CHEZ LES DAMES

ÉPREUVES PRÉ-NOVICE

- (a) **CHAMPIONNATS PRÉ-NOVICE DE PATINAGE EN SIMPLE – DAMES** : Cette compétition comprend deux parties :
- (i) **PROGRAMME COURT** : Un programme court en musique d'une durée de 2 min. 20 sec. (+ ou – 10 sec.) qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
 - (ii) **PROGRAMME LIBRE** : Un programme libre d'une durée de 3 min. (+ ou – 10 sec.). Les exigences pour ce programme sont communiquées chaque saison de patinage.

ÉPREUVES NOVICE

- (a) **CHAMPIONNATS NOVICE DE PATINAGE EN SIMPLE – DAMES** : Cette compétition comprend deux parties :
- (i) **PROGRAMME COURT** : Un programme court en musique d'une durée de 2 min. 20 sec. (+ ou – 10 sec.) qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
 - (ii) **PROGRAMME LIBRE** : Un programme libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+ ou – 10 sec.). Les exigences pour ce programme sont communiquées chaque saison de patinage.

ÉPREUVES JUNIOR

- (a) **CHAMPIONNATS JUNIOR DE PATINAGE EN SIMPLE – DAMES** : Cette compétition comprend deux parties définies par l'UIP :
- (i) **PROGRAMME COURT** : Un programme court en musique d'une durée de 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.) qui comprend le groupe d'éléments annoncé par UIP.
 - (ii) **PROGRAMME LIBRE** : Un programme libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+ ou – 10 sec.). Les exigences pour ce programme sont communiquées chaque saison de patinage.

ÉPREUVES SENIORS

(a) **CHAMPIONNATS SENIOR DE PATINAGE EN SIMPLE – DAMES** : Cette compétition comprend deux parties définies par l'UIP :

- (i) **PROGRAMME COURT** : Un programme court en musique d'une durée de 2 min. 40 sec. (+/- 10 sec.) qui comprend le groupe d'éléments annoncé par l'UIP
- (ii) **PROGRAMME LIBRE** : Un programme libre d'une durée de 4 min. (+ ou – 10 sec.). Les exigences pour ce programme sont communiquées chaque saison de patinage.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

L'horaire sera disponible sur le site de Patinage Québec.
Aucune pratique ne sera offerte pendant la compétition.

INSCRIPTION

INSCRIPTION : À moins d'indication contraire dans l'annonce de la compétition, les concurrentes doivent s'inscrire à la compétition avant leur période d'entraînement officielle qui précède immédiatement la première partie de leur épreuve.

ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions. Pour visualiser le tableau indiquant le niveau demandé, voici le lien : [Politique d'accréditation.](#)

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec ou de votre section.

Entrée permise – Frais de 15 \$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec ou de votre section;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous présentez une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire, ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste, vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET/OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
 - Présenter les documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membres de Patinage Canada pour la saison en cours
 - Preuve de certification
 - Carte valide de premiers soins

- Preuve que le BackCheck est à jour
- Preuve que le cours « Respect et sport » est à jour
- Preuve que vous avez fait le cours en ligne « Code d'éthique »

*** Les entraîneurs ne présentant aucune preuve de l'une des façons énumérées plus haut devront trouver une façon de le faire avant d'obtenir leur accréditation ou devront se faire remplacer auprès de leurs athlètes.

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse, le couple ou l'équipe, seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'entraîneur VALIDE avec photo. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fourni par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

- **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle)**

La personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

MUSIQUE

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture. Pour toute question technique, écrivez à info@studiounisons.com.

PRIX

Des médailles standards des Championnats de section de Patinage Canada seront décernées aux trois meilleures concurrentes de chaque épreuve. Si seulement deux concurrentes participent à l'épreuve, elles recevront toutes deux une médaille. Si une seule concurrente est inscrite à l'épreuve, elle fera une

démonstration, mais n'aura pas de médaille. Vous pourrez obtenir une copie de l'horaire de la remise des médailles au moment de l'inscription.

HÉBERGEMENT

Veillez-vous référer au site Internet de Patinage Québec à www.patinage.qc.ca sous la rubrique « Compétitions » et ensuite « Compétitions provinciales » pour toutes réservations.

ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ

Patinage Canada, Patinage Québec et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'Association, la Section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Politique sur les appareils-photo et les caméras

La photographie au flash est interdite. Patinage Canada vous demande de ne pas utiliser d'appareils photo, de caméras ou d'équipement vidéo durant les compétitions organisées par Patinage Canada afin d'assurer la sécurité des concurrents.

VIDÉO

Les commandes vidéo seront prises directement sur le site de la compétition. HFT Communications sera présent.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES BILLETS D'ADMISSION

ENTRÉE :	12 ans et plus : 10 \$ par jour	PASSEPORT :	30 \$ pour tous les événements
	6 à 11 ans : 5 \$ par jour		25 \$ pour trois jours
	5 ans et moins : gratuit		

Lors de l'accréditation, seule la concurrente recevra un laissez-passer pour le week-end. Si la patineuse perd son laissez-passer, elle devra s'en procurer un autre au coût de 15 \$.

CETTE ANNONCE PEUT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS. Tout règlement ou communication que l'ISU a publiée durant l'été pourrait entraîner des modifications à l'annonce des Championnats de sous-section.